



## Communication

Avec le développement d'internet, de nouveaux moyens de communication s'ajoutent à ceux utilisés de manière plus traditionnelle.

Est-il possible d'être sur tous les fronts de la communication ?

Voici quelques conseils utiles à suivre, même si le bouche à oreille ainsi que la météo joueront à coups sûrs un rôle important dans le succès de votre randonnée !

### S'inscrire au(x) calendrier(s) :

Contactez votre comité départemental : celui-ci édite peut-être un calendrier annuel. En France une trentaine de calendriers «papier» existe. Localement, ils peuvent servir de référence pour annoncer votre marche.

**Attention :** le plus souvent, ces calendriers se préparent dès l'automne ! Pour faire figurer votre manifestation, votre comité vous demandera les informations de base : date, lieu de départ, nombre de parcours, distances, téléphone et éventuellement tarifs et contact internet.

Si votre comité départemental ne gère pas de calendrier, vous pouvez lui demander vers quels organismes s'orienter pour référencer votre manifestation : comité régional FFRandonnée, comité départemental du tourisme, comité départemental olympique et sportif, etc.

En complément, n'oubliez pas internet : pensez à inscrire votre manifestation sur le site de votre comité départemental, régional et sur le site national [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr)

**N'oubliez pas de mobiliser le réseau fédéral...**

Dès que la date de votre manifestation est confirmée, pensez à prévenir tous les membres de votre association et les clubs affiliés du secteur.

**...et d'inviter les acteurs locaux !**

(maire, élus du secteur, entreprises locales, etc.).

### Rechercher des partenaires :

3 à 6 mois avant la randonnée, vous pouvez contacter d'éventuels partenaires ou annonceurs. En échange d'une contribution financière ou d'une dotation, ceux-ci peuvent faire figurer leur logo ou une annonce sur les documents de présentation de votre randonnée.

Vous pouvez également vous tourner vers les offices de tourisme et syndicat d'initiative (OTSI) pour relayer les informations sur votre marche.

Vous pouvez aussi essayer d'établir un partenariat média avec la presse locale pour augmenter la visibilité de votre événement (publicité et retombées presse). En échange d'une visibilité du partenaire média sur l'évènement voire d'un achat d'espace ou d'exemplaires de journaux, ce média peut assurer une couverture presse plus importante.

[randograndpublic@ffrandonnee.fr](mailto:randograndpublic@ffrandonnee.fr)



## Communication :

### Réalisation des tracts et affiches :

Une fois les partenaires définis, réalisez ou faites réaliser vos tracts et affiches avec les logos ou annonces des partenaires. Pensez également à faire figurer le logo de notre fédération (logo club affilié, logo national ou ses déclinaisons régionales ou départementales) pour vous faire reconnaître en tant qu'organisateur affilié.

N'hésitez pas à mettre en avant la spécificité ou l'originalité de votre manifestation !

**Attention**, les tracts et affiches doivent être imprimés sur un papier couleur (ou avec une encre de couleur). Les tracts et affiches en noir et blanc sont réservés à l'administration.

**A noter** : certaines banques ou entreprises de presse peuvent imprimer gratuitement vos affiches ou tracts, en échange d'un logo ou d'un bandeau publicitaire. Pour une diffusion efficace, les tracts doivent être disponibles deux mois avant la manifestation. Diffusez ces tracts sur les autres randonnées ouvertes à tous de la région, dans les OTSI, dans les lieux publics (mairies, maisons de quartier), etc.

### Presse locale :

La presse locale reste un moyen efficace pour toucher un public de proximité (il existe peut-être dans votre presse locale des rubriques dédiées aux randonnées ouvertes à tous).

Généralement, les randonnées sont annoncées seulement quelques jours avant leur date d'organisation. N'hésitez pas à vous adresser à votre comité départemental pour obtenir des contacts ou des conseils pour toucher la presse locale.

Pour la presse régionale ou spécialisée, vous pouvez contacter votre comité régional ou le siège national de la Fédération.

### Internet :

Les nouveaux outils internet peuvent s'avérer performants pour toucher un nouveau public, en particulier un public un peu plus jeune. La maîtrise de ces outils peut s'avérer complexe puisqu'ils nécessitent du temps pour les utiliser et qu'ils évoluent très rapidement : sites, blogs, newsletters, réseaux sociaux, etc. Certains outils peuvent devenir aussi rapidement obsolètes !

Utilisez les compétences de vos bénévoles pour, si possible, développer un outil adapté comme par exemple un site dédié à votre manifestation. Essayez d'utiliser notre réseau fédéral et votre réseau de partenaires pour qu'ils relaient l'information sur internet.

Les newsletters, les sites communautaires (par exemple « On va sortir »), les réseaux sociaux (par exemple les pages Facebook des offices de tourisme) peuvent multiplier sur internet la visibilité de votre manifestation.

### En cas d'annulation de votre marche ...

Pensez à informer le plus tôt possible : le comité et les clubs de randonneurs (par courriel), le grand public (par voie de presse et sur les autres randonnées ouvertes à tous de la région).

Si votre manifestation est inscrite à un calendrier, ne reportez pas votre randonnée sur une autre date sans en informer le comité qui coordonne le calendrier.

Le jour prévu de votre randonnée, nous vous conseillons d'installer un petit comité d'accueil au lieu de rendez-vous pour informer les personnes qui n'auraient pas pu être averties à temps (il en va de votre notoriété pour l'année suivante !).